



Avis d'appel public à la concurrence

Etudes, Maîtrise d'Œuvre

Travaux

Services & Fournitures

Identification de l'organisme acheteur

AGS NATURE, Régie des remontées mécaniques

Place de la Mairie - 38350 LA MORTE

agsnature@gmail.com - 04 38 75 13 06

Type de procédure

PROCEDURE ADAPTEE selon l'article 27 en référence au décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés procédure adaptée, conformément aux dispositions de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics pris en application de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/2015.

Objet du marché

Contrat de prestation de service, entretien du parc des véhicules roulants, plus particulièrement les Dameuses, et intervention ponctuelle sur l'entretien des remontées mécaniques.

Lieu d'exécution et de livraison

Domaine skiable de l'ALPE DU GRAND SERRE (38)

Garage d'AGS NATURE (hameau du Désert)

Caractéristiques principales

Conformément au cahier des Charges établis par le Client, le Prestataire s'engage à fournir durant la totalité de l'année une prestation de dépannage des véhicules roulants et/ou des remontées mécaniques (de façon ponctuelle).

Définition de la Prestation Attendue

La prestation comprend le dépannage en cas de problème mécanique sur la Flotte comprenant 4 engins de damage, 2 véhicules et 3 motoneiges.

Jour d'intervention

Les jours d'interventions de dépannage ne peuvent être définis à l'avance et feront l'objet d'un suivi dans le carnet d'entretien des machines.

Critères d'attribution

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont :

Critères	Pondération
Critère 1 : Connaissance caractéristiques techniques des engins	20 %
Critère 2 : Disponibilité, autonomie	30 %
Critère 3 : Prix prestation / jour	40 %
Critère 5 : Expérience Métiers	10%



Durée et délais d'exécution

Le délai d'intervention en cas de panne est de 30 minutes maximum, sauf si le temps d'acheminement sur le lieu du dépannage nécessite plus, ou si le demandeur indique que ce n'est pas urgent.

Date limite de remise des offres

Le Mardi 15 Mai 2018 à 12h00 (heure de Paris)

Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Remise des offres

Les candidats peuvent transmettre leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

Offre pour :

**ALPE DU GRAND SERRE (38)
PRESTATION MECANICIEN**

NE PAS OUVRIR

Ce pli doit contenir dans une seule enveloppe les pièces définies dans le présent document et devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document et ce, à l'adresse suivante :

AGS NATURE – Régie des remontées mécaniques
636 route de la Mure - 38350 LA MORTE

Le pli qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu ; il sera renvoyé à leurs auteurs.

L'offre devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire.

Adresse auprès de laquelle des renseignements ou documents peuvent être obtenus

Renseignement(s) administratif(s) :

AGS ANTURE

636 route de la Mure - 38350 LA MORTE

Tél. : 04.38.75.13.06

Courriel : agsnature@gmail.com

Renseignement(s) technique(s) :

AGS NATURE – Directeur EricNOWAK

636 route de la Mure - 38350 LA MORTE

Tél : 04.76.72.14.38

Courriel : agsnature@gmail.com



Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées :

Pièces de la candidature : Les **FORMULAIRES DC1 ET DC2**

Pièces de l'offre : Un projet de marché comprenant :

- L'acte d'engagement (A.E.) : à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaires du contrat
- Le cahier des clauses particulières (C.C.P.)
- Document de prix.

En cas de Sous Traitance : Le **FORMULAIRE DC4.**

Les formulaires peuvent être téléchargés à partir du site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

Le dossier sera transmis au moyen d'un pli contenant les pièces de la candidature et de l'offre.

La collectivité se réserve la possibilité de négocier avec les candidats les mieux classés.

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Grenoble, 2 place de Verdun 38000 Grenoble. Tel : 04 76 42 90 00. Fax : 04 76 42 22 69, courriel : greffe.ta.grenoble@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/04/2018



AE : ACTE D'ENGAGEMENT

Article 1. ACTE d'ENGAGEMENT – CONTRACTANT

Je soussigné

Agissant en qualité de

Au nom et pour le compte de la Société

Domiciliée à

Téléphone

Immatriculée à l'INSEE.....

N° SIRET :

N°APE :

N° d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés

Après avoir pris connaissance du C.C.P : Cahier des Clauses Administratives & Techniques Particulières :

M'ENGAGE SANS RÉSERVE,

A produire avant la signature du marché les attestations et pièces visées à l'article 51 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016 fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs.

Conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions ci-après définies. L'offre ainsi présentée ne me liant toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours (trente jours) à compter de la date limite de remise des offres fixée au règlement de consultation.

ARTICLE 2. OBJET DU MARCHÉ

Contrat de prestation de service, entretien du parc des véhicules roulants, plus particulièrement les Dameuses, et intervention ponctuelle sur l'entretien des remontées mécaniques.

ARTICLE 3. PRIX

Les prix indiqués ci-dessous s'entendent hors toutes taxes.

Ils couvrent l'ensemble des prestations prévues au marché.

Les prix sont fermes et invariables.

ARTICLE 4. DUREE

La présente convention débute à compter de la date de sa signature pour une durée de 12 mois.

ARTICLE 5. ACCEPTATION DE L'OFFRE

L'offre sera composée de deux prix, indissociable et obligatoire afin de répondre à l'offre



5.1. MONTANT FORFAITAIRE SUR LA BASE DE 28 JOURS DE PRESTATION

Montant Total HT du Marché : _____

Montant HT écrit en toutes lettres : _____

5.2. MONTANT UNIQUE A PARTIR DU 29EME JOURS

Montant Horaire HT : _____

Montant Horaire HT écrit en toutes lettres _____

ARTICLE 6. PAIEMENTS – RIB

La personne responsable du marché se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Code BANQUE : _____

Code GUICHET : _____

N° de COMPTE : _____

IBAN : _____

BIC : _____

Joindre un RIB

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A

Le

Signature du candidat

Porter la mention manuscrite

Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

*Est acceptée la présente offre
pour valoir marché*

A

Le

Signature du pouvoir adjudicateur

XXXXX